**PROCÈS-VERBAL DE L’INSTALLATION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**ET DE L’ÉLECTION D’UN MAIRE ET DE 3 ADJOINTS**

 Le vingt-six mai deux mil vingt, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Villeneuve-sur-Allier, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, à huis clos, à la salle socio-culturelle (afin d’appliquer les mesures barrières en raison de l’épidémie de COVID-19) sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN, maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux : BOUCHE Mélanie, BOUTRY Christophe, BRETON Serge, DE VAULX Louise, DESFORGES-DESAMIN Dominique, DESMAZIERS Karine, DUFFAUT Martine, FINAT Patrick, JEROME Julie, LEDUC Jean-François, NEUFOND Alexandra, RESSORT Richard, RUSTON Régis, THEVENIN Régis, TOGNON Marie-Christine.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN, qui, après l’appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mmes et Mrs BOUCHE Mélanie, BOUTRY Christophe, BRETONS Serge, DE VAULX Louise, DESFORGES-DESAMIN Dominique, DESMAZIERS Karine, DUFFAUT Martine, FINAT Patrick, JEROME Julie, LEDUC Jean-François, NEUFOND Alexandra, RESSORT Richard, RUSTON Régis, THEVENIN Régis, TOGNON Marie-Christine dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Martine DUFFAUT, la plus âgée des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Jean-François LEDUC.

***Election du maire***

La Présidente a invité le conseil à procéder à l’élection du Maire.

L’élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n’a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection aura lieu à la majorité relative. En cas d’égalité de suffrages, le plus âgé sera déclaré élu.

Chaque conseiller municipal a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin :**

Nombre de bulletins : 15

A déduire (bulletin blanc) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

* Mr Dominique DESFORGES-DESAMIN : 14 voix.

Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et installé immédiatement dans ses fonctions. Il a pris la présidence de la séance.

***Création des postes d’adjoints***

 Il est décidé la création de trois postes d’adjoints, sachant que ce nombre ne peut excéder 30% de l’effectif légal du conseil municipal.

***Election des adjoints au maire***

 Il est ensuite procédé, sous la présidence de Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN, élu Maire, à l’élection des adjoints.

La commune comptant plus de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin :**

Nombre de bulletins : 15

A déduire (bulletin blanc) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

* Liste Martine DUFFAUT : 15 voix.

La liste de Madame Martine DUFFAUT ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Madame Martine DUFFAUT (1er adjoint), Mr Patrick FINAT (2ème adjoint), Mme Marie-Christine TOGNON (3ème adjoint). Ils ont été installés immédiatement dans leurs fonctions.

***Indemnités de fonctions du maire et des adjoints***

 L’indemnité du maire et des adjoints est calculée par référence au montant du traitement correspondant à l’indice brut terminal de l’échelle indiciaire de la fonction publique territoriale et en tenant compte de la population de la commune.

 Le Maire expose qu’il souhaite déroger à la loi et bénéficier d’indemnités au taux de 43.60 %, taux inférieur à celui fixé par la loi.

 Il est décidé d’appliquer les taux suivants pour la nouvelle municipalité, à compter du 27 mai 2020 et pour la durée du mandat, à savoir :

Mr Dominique DESFORGES-DESAMIN, indemnité de fonction de maire au taux de 43.60 % de l’indice brut 1027,

Mme Martine DUFFAUT, 1er adjoint, indemnité de fonction d’adjoint au taux de 11.80 % de l’indice brut 1027, taux inférieur à celui fixé par la loi.

Mr Patrick FINAT, 2ème adjoint, indemnité de fonction d’adjoint au taux de 11.80 % de l’indice brut 1027, taux inférieur à celui fixé par la loi.

Mme Marie-Christine TOGNON, 3ème adjoint, indemnité de fonction d’adjoint au taux de 11.80 % de l’indice brut 1027, taux inférieur à celui fixé par la loi.

**COMMISSIONS MUNICIPALES**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **ADJOINT RESPONS.** | **RAPPORTEUR** | **MEMBRES** |
| **1 - COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE**Exécution des décisions du Conseil MunicipalRelations publiques - Sécurité publique - Circulation - Police - Sapeurs-pompiers.Gestion du personnel – Définition de postes – Objectifs – Entretien annuels, etc… | Dominique DESFORGES-DESAMINM. Christine TOGNON | Richard RESSORT | Régis RUSTONMélanie BOUCHEJulie JEROMERégis THEVENIN |
| **2 - COMMISSIONS AU SERVICE DE L’ENFANT****Commission scolaire** – Relations école/commune/conseil parents d’élèvesDemandes de travaux aux écolesTransports scolaires.**Commission extrascolaire** – Relation garderie, restaurant scolaire/commune/conseilParents d’élèvesOrganisation –suivi CLSH – restaurant scolaire | Martine DUFFAUT | Mélanie BOUCHEAlexandra NEUFOND | Richard RESSORT |
| **3 - COMMISSION DES FINANCES ET DES BUDGETS**Finances communales - BudgetEtudes diverses (ex : consommations et coûts par secteurs) | Dominique DESFORGES-DESAMIN | Louise DE VAULX | Karine DESMAZIERSRégis RUSTON |
| **4 - COMMISSION DU CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE**Dossier de demande d’aide sociale - Solidarité - Précarité.Relations avec les services sociaux.Secours divers - Aides exceptionnelles - Accueil logement - Famille - Personnes âgées - jeunes.Colis de fin d’année - Repas des personnes du 3éme âge  | Martine DUFFAUT | Karine DESMAZIERS | Alexandra NEUFONDJean-François LEDUC |
| **5 - COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTIVE ET** **RÉCEPTIONS** Fonctionnement et organisation de l’O.M.S.L.Coordination entre les associations et l’administration municipale.Etude des subventions aux associations.Assurer et surveiller l’exploitation et le plein emploi des installations locales et sportives et de Loisirs (locations et prêts des salles)Affaires culturelles – Bibliothèque municipaleRéceptions municipales | Patrick FINAT | Julie JEROME | Serge BRETONRichard RESSORTChristophe BOUTRYKarine DESMAZIERSAlexandra NEUFOND |
| **6 - COMMISSION TECHNIQUE****Travaux – Entretien et réparations**Etude des projets et surveillance des gros travaux des constructions nouvellesExtension des réseaux (éclairage public, assainissement)Acquisition de matériel.Etude des devis, choix des entreprises.Entretien des espaces verts – désherbage (trottoirs, places, parking, cimetière, etc…)**Affaires rurales et agricoles**Entretien des chemins communaux et ruraux (élagage, fossés, empierrement ....)Cours d’eau (pollution, assainissement).Calamités agricoles.Chasse - Pêche. | Patrick FINAT | Christophe BOUTRYRégis THEVENIN | Régis RUSTONRichard RESSORTMélanie BOUCHESerge BRETONJean-François LEDUC |
| *Choix des entreprises et des matériels (adjudication) – Appels d’offres* | Commun. |  |  |
| **7 - COMMISSION D’INFORMATION ET COMMUNICATION**Informations diverses de la populationGestion du bulletin municipalGestion du site internet | M. Christine TOGNON | Serge BRETON | Louise DE VAULXKarine DESMAZIERSAlexandra NEUFOND |
| **8 - COMMISSION PLAN D’AMÉNAGEMENT DE BOURG et URBANISME** Dispositif de revitalisation centre bourgDroits de préemptionValorisation du patrimoine local/amélioration du cadre de vieEntretien de la réserve foncière, fin des travaux connexesEntreprises, commerces, artisanat et tourismePlan local d’urbanisme – RN7Relations avec les usagersFleurissement - Illuminations | Dominique DESFORGES-DESAMINMartine DUFFAUTPatrick FINATM. Christine TOGNON | Jean-François LEDUCRégis RUSTON | Serge BRETONLouise DE VAULXRégis THEVENINAlexandra NEUFONDMélanie BOUCHEChristophe BOUTRYJulie JEROME |

***Questions diverses***

- Après avoir fait le point sur les disponibilités de chacun, les réunions du Conseil Municipal pourraient être programmées les mercredis à 20 heures.

- Une visite de l’ensemble des installations communales aura lieu le samedi 6 juin à 10 heures.

- Lors des diverses distributions faites aux habitants de la commune, il a été constaté un manque d’affichage des numéros sur les propriétés, ainsi que des noms sur les boîtes aux lettres.

- Une réflexion doit être menée pour qu’il y ait davantage de communication entre les élus.

- L’inscription de la commune à l’application « PANNEAU POCKET » est en cours.

- Depuis la mise en place de la déviation du bourg, les services de l’Etat délaissent l’entretien de la RN7.

**SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS**

La Doyenne d’âge du conseil, Le Secrétaire, Le Maire,

 Les membres du Conseil Municipal,